



27.03.2024 – 09:09 Uhr

Communiqué de presse: Danger pour les animaux sauvages - l'heure d'été et la saison des amours augmentent le risque d'accidents de la route



Avec le début de l'heure d'été, le risque de collisions entre véhicules à moteur et animaux sauvages augmente. En effet, le matin, il fait à nouveau plus sombre et les animaux sauvages sont plus nombreux à se déplacer dans l'obscurité. La Protection Suisse des Animaux PSA appelle les automobilistes à réduire leur vitesse et à être encore plus vigilants au volant.

Alors que les hommes s'habituent au changement d'heure, les animaux sauvages n'en sont pas affectés. Pour eux, la nature reste inchangée et le début de la saison des amours apporte des défis supplémentaires. Le fait qu'il fasse à nouveau plus sombre le matin dès le début de l'heure d'été (dimanche 31 mars 2024 à 2 heures) a des conséquences considérables sur le trafic routier. Les animaux sauvages qui sont actifs au crépuscule ou la nuit sont alors plus menacés. Les chevreuils, les sangliers et d'autres animaux sont à la recherche de nourriture et traversent les routes sans se soucier des voitures.

La période de reproduction du blaireau et du putois coïncide souvent avec le changement d'heure. Pendant que les animaux se concentrent sur la reproduction, ils font moins attention à la circulation. Cela augmente considérablement le risque d'accidents dus au gibier.

Voici comment éviter les accidents

- Réduisez votre vitesse, en particulier à proximité des panneaux d'avertissement, des endroits sans visibilité tels que les forêts, les haies, les champs de maïs et les zones résidentielles.
- Conduire avec une attention particulière au crépuscule et la nuit.
- Faites particulièrement attention au côté droit de la route.
- Si vous repérez des animaux à proximité de la route, réduisez votre vitesse et passez aux feux de croisement.

Agir tout de suite correctement

En cas de collision malgré une grande prudence, la loi exige des automobilistes de signaler un accident avec un animal. Voici comment procéder:

1. S'arrêter et allumer ses feux de détresse.
2. Sécuriser le lieu de l'accident (triangle de panne, avertisseur lumineux) et veiller à sa propre sécurité. Si l'animal s'est enfui, marquer le lieu de l'accident.
3. Avertir la police en appelant le 117, en cas d'accidents impliquant des animaux sauvages aussi bien que des animaux de compagnie (la police met à votre disposition des spécialistes).
4. Tirer les animaux morts par les pattes arrière sur le bord de la route. Prendre éventuellement des photos au préalable (surtout pour les animaux domestiques), chercher des témoins.

5. Il ne faut en aucun cas s'approcher trop près d'un animal sauvage. La proximité de l'homme l'effraie; les blessures peuvent être aggravées par des tentatives de fuite ou de défense.
6. Les chats et les chiens blessés peuvent aussi mordre et griffer par peur. Une action inappropriée ne peut qu'aggraver la situation. Il est préférable d'attendre l'arrivée de la police et, le cas échéant, du garde-chasse.

Signaler immédiatement les collisions

Même en cas de collision avec de petits animaux tels que des hérissons, des corneilles et d'autres oiseaux ou des amphibiens et des reptiles, les automobilistes responsables vérifient si possible si l'animal est encore en vie. Afin d'abrèger de manière appropriée les souffrances d'un animal grièvement blessé, il faut en informer la police / le garde-chasse. En règle générale, il vaut mieux un signalement de trop qu'une absence de signalement. Les animaux gravement blessés peuvent souffrir pendant des jours, couchés quelque part à couvert et mourir dans d'atroces souffrances. Ce n'est que si les collisions sont immédiatement signalées qu'il est possible de rechercher et d'abrèger les souffrances des animaux.

Il est important que vous puissiez fournir au garde-chasse des informations sur l'accident et la direction dans laquelle l'animal s'est enfui. Cela permettra de retrouver l'animal blessé le plus rapidement possible avec le chien de sang.

Plus d'informations

<https://tierschutz.com/fr/protection-des-animaux/urgence-animale/declaration-dun-accident-du-au-gibier/>

Protection Suisse des Animaux PSA

Dornacherstrasse 101, case postale,

4018 Bâle

Téléphone 061 365 99 99

www.tierschutz.com/fr

sts@tierschutz.com

Depuis plus de 160 ans, la Protection Suisse des Animaux PSA s'engage pour le bien-être des animaux - avec ténacité, crédibilité et efficacité. La PSA met à profit ses solides compétences au niveau national, tant sur le plan technique que politique, pour améliorer la protection des animaux et sensibiliser les gens aux thèmes de la protection animale. Les sections de la PSA assurent le travail de base de protection des animaux dans tous les cantons et régions linguistiques de Suisse grâce à leurs refuges et centres d'accueil. La PSA finance ses activités exclusivement par des dons.

Medieninhalte



PSA

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019041/100917504> abgerufen werden.